

Mise en ligne le 18-03-24 jusqu'au 18-05-24

DELIBERATION DU BUREAU DU 11 MARS 2024 – MORBIHAN HABITAT

Le 11 mars 2024 à 16H30, les membres du Bureau se sont réunis dans les locaux de Morbihan Habitat, 4 Boulevard Leclerc à LORIENT, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 01 mars 2024.

| | | |
|---|--|---------------------------------|
| Membres présents : Mme Hortense LE PAPE M. David ROBO (visio conférence) M. Fabrice LOHER M. Marc BOUTRUCHE M. Pierre GUEGAN Mme Marie-Hélène HERRY (visio conférence) Excusée ayant donné pouvoir : Mme Yolande HANVIC (pouvoir à Mme LE PAPE) | DELIBERATION N°10.BU-2024-03-11 | |
| | LORIENT KERGUESTENEN | Demande de remboursement de PGE |

La résidence d'autonomie « Kergestenen », située à Lorient, est composée de 82 logements proposés à la location.

Anciennement loué au CCAS de Lorient, vacant à la création de Morbihan Habitat, cet établissement a été remis en location. Le nouveau gestionnaire Agora Service a pris possession des lieux le 15 août 2023 pour un quittancement du loyer au 1^{er} septembre 2023.

Le nouveau gestionnaire, confronté à des problèmes de trésorerie en raison d'un taux d'occupation insuffisant, sollicite une minoration de la dotation à la Provision pour Renouvellement des Composants et Gros Entretien sur 2023. Cette participation s'élève à 11 663 €.

La redevance définitive 2023 s'élèverait à 26 177 € au lieu de 37 840 €.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, autorise le Directeur général à minorer la dotation à la Provision pour Renouvellement des Composants et Gros Entretien sur 2023.

